

**Synthèse des commentaires du public
Consultation du 15 avril au 6 mai 2021**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000
« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »**

Aucun avis n'a été émis pour le projet d'arrêté de modification de la zone spéciale de conservation « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan ».